

<http://www.cpalb.fr/curage-des-ports-du-lac-du-bourget>



Date de mise en ligne : dimanche 25 janvier 2015

Copyright © Club de plongée d'Aix les Bains, lac du Bourget - Tous droits

réservés

Article trouvé sur l'édition papier du Dauphiné Libéré du samedi 24 janvier 2015

CURAGE DES PORTS

Poursuite des opérations dans les ports d'Aix-Les-Bains

Un nettoyage en profondeur pour gérer le niveau du lac

<dl class='spip_document_1525 spip_documents spip_documents_left' style='float:left;'>



Curage du petit port Depuis une semaine, plusieurs tonnes de sédiments ont été retirées des bassins du Petit Port. Cette opération terminée, le grand Port sera à son tour concerné par ce nettoyage.

Actuellement, une pelleteuse chargée sur une barge fait trempette au milieu d'un des bassins du Petit Port. Depuis le début de la semaine dernière, elle retire des tonnes de sédiments tapis au fond de ce bassin. Chargés dans des bacs, les matériaux indésirables sont ensuite remorqués par bateau au port des Quatre Chemins par convoi de six barges. Là, ils sont transférés dans des camions bennes pour être déversés sur le site aménagé de la plaine de la Coua, à Viviers du Lac. Les travaux de curage des ports, débutés à la fin de l'année dernière, se poursuivent sur ce site. Dans trois semaines, les bassins du Grand Port subiront le même traitement.

Un cas particulier, Brison-Saint-Innocent

Début avril, les engins de chantier devraient intervenir à Brison-Saint-Innocent dans les ports de Grésine et de Brison-station. La configuration de ces sites va compliquer la tâche des équipes techniques. En effet, pour accéder par le lac dans ces bassins, il sera nécessaire de passer sous la voie ferrée. Cette obligation va donc nécessiter l'utilisation de deux pelleteuses et d'un nombre de barges plus importants. L'excavatrice dédiée au curage sera amphibie et non chargée sur un radeau comme c'est le cas actuellement. D'autre part, les barges seront remplies à moitié afin de pouvoir passer sans problème sous les ponts SNCF. Côté lac, une autre pelleteuse transféra ces demi-chargements dans d'autres conteneurs afin de les remplir totalement.

Des travaux d'entretien sur les dix années à venir

Dans d'autres ports, plus accessibles, la configuration exigüe de certains bassins impliquera l'emploi de pelleteuses plus petites.

Les travaux de curage sont aujourd'hui achevés dans le port de Châtillon, sur la commune de Chindrieux, et celui de

Conjux. Ils se poursuivent dans le port des Quatre chemins. Sitôt ce chantier achevé, les engins de curage se rendront au Bourget-du-Lac pour effectuer les mêmes opérations. Fin avril, date prévue de la fin du curage des ports, 42 000 m³ de sédiments auront été retirés du lac. Mais, ce travail ne s'arrêtera pas là. En effet, durant les 10 années à venir, un entretien régulier des ports est prévu afin de conserver un niveau d'eau satisfaisant pour les bateaux dans les bassins. Ce curage d'entretien est rendu nécessaire pour permettre la variation programmée du niveau du lac durant l'année et ceci afin de reproduire les étiages naturels du lac.

Chaque année, environ 2000m³ de boue pourraient être ainsi retirées dans certains ports. Cet entretien exigera toutefois de trouver un autre site adapté pour la collecte et la revalorisation de ces déchets.

Le coût n'a pas encore été calculé mais selon les responsables de la Communauté d'agglomération du lac du Bourget (Calb), il sera probablement plus élevé que le prix du traitement actuel.

Michel GANDON

L'INFO EN +

Coût de l'opération

1 780 000 Euros (HT), dont 1 010 000 euros attendus par L'agence de l'eau et la Région.

25 bassins concernés

42 000 m³ de sédiments dont 40 500 m³ déposés à Viviers-du-Lac et 1 500 m³ non valorisables dans une décharge spécialisée. Bourdeau ; Bourget-du-Lac (Grèbes, Mouettes, Mirandelle, Charpignat) ; Bras mort de la Leysse ; Terre Nue ; Les 4 chemins ; Petit Port d'Aix (Marina, bassin ouest, nord, central, et sud) ; Grand Port d'Aix (Bogey, Petit bassin, Charcot, Marina, Tabarly, Gerbault, Colas) ; Mémard ; Grésine ; Brison délaissé ; Brison lac ; Châtillon et Conjux.

<dl class='spip_document_1526 spip_documents spip_documents_right' style='float:right;'>

Décharge de la Coua Plus de 42 000 m³ de boue vont être déversées sur la décharge de la Coua. Ces sédiments sont triés en fonction de leur réutilisation et de leur caractère polluant et nocif. Bain de roues obligatoire pour les

camions au sortir de la décharge.

42 000 m3 de sédiments posés et triés sur le site de la Coua

Tous les sédiments retirés des bassins sont conduits par camions sur le site du Viviers-du-Lac. Il a été spécifiquement préparé pour collecter ces boues. Les sédiments sont criblés pour définir leur orientation. Environ 1 500 m3 ne seront pas valorisables et devront être ensuite orientés vers une autre décharge. Les déchets à teneur en PCB élevé seront orientés vers une installation de stockage des déchets adaptée à leur composition. Le volume estimé est 650 m3.

Sur le site de la Coua, un emplacement spécifique pour le dépôt des boues a été prévu pour chaque port du lac. Cette méthode va autoriser une traçabilité des déchets déposés. Ils seront corrélés avec tous les prélèvements effectués avant le début des opérations de curage.

Après la livraison des sédiments, les camions avant de repartir sur la route doivent passer dans un bac rempli d'eau afin de les débarrasser le plus possible de tous les polluants.

Ces sédiments vont servir de matériaux d'apport pour réaliser la réhabilitation paysagère de l'ancienne décharge.

M.G.